

**DECISION N°007/D/C.SAL/SG/ST DU 10/08/2026***Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert*

N° 006/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 du 06/07/2026, pour les travaux de réhabilitation de certaines infrastructures routières dans la Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est : Lot 1 réhabilitation de la route communale Wèlèlè – Bengalo (4,9km) ; Lot 2 réhabilitation de la route communale Ndounoukefio – Sokoulé (9km) ; Lot 3 réhabilitation de la route communale Sous – Préfecture – Brigade (9km)

Maître D'ouvrage : Maire de la Commune de SALAPOUMBE**Financement :** Budget d'Investissement Publics (BIP) - Exercice 2026**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
- Vu la lettre circulaire N° 0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2026 du 06/07/2026;
- Vu le rapport d'analyse des offres ;
- Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 29 Juillet 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de SALAPOUMBE ;
- Vu la lettre de proposition d'attribution du 29 Juillet 2026 du président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de SALAPOUMBE ;

DECIDE :**ARTICLE 1^{er} :** Les Marchés objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué aux soumissionnaires ci-après :

Lot N°	Entreprises	Montant TTC corrigés des offres	Montant HTVA corrigés des offres	Délai (mois)	Observation
01	ETS MOUSSA ET FRERES Tél : 681 212 121	30 000 000 FCFA	25 157 233 FCFA	04 mois	Adjudicataire
02	ETS BETHEL COMPANIE Tél : 654 777 344	40 000 000 FCFA	33 542 977 FCFA	04 mois	Adjudicataire
03	ETS BETHEL COMPANIE Tél : 654 777 344	29 999 000 FCFA	25 148 847 FCFA	04 mois	Adjudicataire

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-**AMPLIATIONS :**

- ARMP/EST ;
- DDMINDEVEL/BN (pour info) ;
- DDMINMAP/BN (pour info) ;
- DDMINPAT/BN (pour info) ;
- PDT/CPM-SAL (pour info) ;
- SOPECAM ;
- ST/SAL ;
- INTERESSES ;
- AFFICHAGE ;

Salapoumbé, le ... 10 AOUT ... 2026 ...

LE MAIRE

« Maître d'Ouvrage »

MOSSAL KOU Norbert
Le Maire